



PRÉFET DE LA SOMME

Liberté
Égalité
Fraternité

COMMUNIQUE DE PRESSE

Amiens, le 22 janvier 2024

APPEL À MANIFESTATION D'INTERET DEPARTEMENTAL FONDS POUR LE DEVELOPPEMENT DE LA VIE ASSOCIATIVE (FDVA 2024)

Depuis 2018, le FDVA finance le fonctionnement ou les projets innovants d'associations, tous secteurs confondus.

L'État poursuit son aide envers les associations pour permettre la structuration de la vie associative du territoire et la consolidation du maillage territorial associatif dans sa diversité.

Pour bénéficier de ce fond, un appel à manifestation d'intérêt est lancé dans la Somme jusqu'au 7 mars 2024, date limite de dépôt des dossiers sur le site de gestion des associations « le Compte Asso » : <https://lecompteasso.associations.gouv.fr/>
Les aides seront attribuées sur décision du préfet de région, après avis des collègues départementaux de la vie associative.

Les structures doivent remplir les 3 conditions suivantes pour être éligibles :

- Être une association régie par la loi du 1er juillet 1901, ayant son siège dans la Somme, ou être un établissement secondaire d'une association nationale domiciliée dans la Somme et disposant d'un numéro SIRET propre et d'un compte bancaire séparé ;
- Répondre aux conditions du tronc commun d'agrément fixé par la loi du 12 avril 2000 : un objet d'intérêt général, une gouvernance démocratique et une transparence financière ;
- Respecter les principes du contrat d'engagement républicain fixé par la loi du 24 août 2021 : liberté, égalité, fraternité, laïcité, respect de l'ordre public.

Chaque association ne peut formuler qu'une seule demande relative à l'année civile en cours, dans un seul des deux axes de l'appel à manifestation d'intérêt :

- l'axe fonctionnement, pour l'aide au fonctionnement global des activités de l'association ;
- ou l'axe actions innovantes, pour la mise en œuvre de nouveaux projets ou activités.

L'appel à manifestation d'intérêt comporte des thématiques prioritaires, à retrouver sur le site internet de la préfecture de la Somme :

<https://www.somme.gouv.fr/Actualites/Appel-a-Projets/Appel-a-Projet-Campagne-FDVA-2024-dans-la-Somme>

**Service communication et
représentation de l'État**

Tél : 03 22 97 81 48
Mél : pref-communication@somme.gouv.fr



Préfet de la Somme



@Prefet80

51, rue de la République
80 000 Amiens